

Luxembourg, le 21 août 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure :

« Dans un communiqué de presse du 17 août 2017, le « Landeskriminalamt Rheinland-Pfalz » informe qu'une opération organisée par Interpol en collaboration avec des unités de police de plusieurs pays a été réalisée pendant 30 jours. Celle-ci avait comme but de déceler des transports transfrontaliers illégaux de déchets. Lors des 12 jours de contrôle effectués en Rhénanie-Palatinat, 140 transporteurs de déchets ont été contrôlés dont plus de 26% n'étaient pas en règle. La porte-parole du « LKA » précise que plusieurs poids lourds voulaient transporter des déchets dangereux, comme par exemple du bois contenant des résidus de laque toxique, vers le Luxembourg et la France.

Voilà pourquoi, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure :

- *Est-ce que les forces de l'ordre luxembourgeoises ont participé à cette opération ?*
- *Dans l'affirmative, combien de contrôles ont été effectués par les autorités luxembourgeoises et combien d'infractions ont pu être constatées ?*
- *Dans la négative, est-ce que les autorités luxembourgeoises ont été informées de l'opération par Interpol ainsi que sur les infractions constatées lors de celle-ci ? Est-ce que les autorités luxembourgeoises ont été informées de la destination finale des transports illégaux à destination du Luxembourg ?»*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Eugène BERGER
Député